

Gestion et transformation : colloque sur les jardins historiques à Genève

Autor(en): **Nemec-Piguet, Sabine**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **91 (1996)**

Heft 4

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-175748>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Colloque sur les jardins historiques à Genève

Gestion et transformation

par Sabine Nemec-Piguet, architecte, Genève

À l'initiative de la Direction du patrimoine et des sites du canton de Genève, un colloque s'est tenu à Genève sur le thème: «Les jardins historiques: gestion et transformation d'un patrimoine». Divers spécialistes européens, paysagistes et architectes, ont été conviés à venir présenter leurs travaux théoriques et pratiques, dans un domaine où, plus qu'ailleurs, une vision dynamique et une approche culturelle permettent seules de concilier le respect de la dimension historique, la métamorphose constante des matériaux utilisés que sont les végétaux et la transformation des usages.

La section suisse de l'ICOMOS a collaboré à l'organisation de cette manifestation, qui a bénéficié également du soutien de plusieurs associations helvétiques actives dans les domaines du patrimoine et des jardins: la Ligue suisse du patrimoine national (Schweizer Heimatschutz), la Fédération suisse des architectes paysagistes (FSAP), la Société suisse pour l'art des jardins (SSAJ). Le succès rencontré témoigne du renouveau d'intérêt qui se manifeste depuis quelques années pour l'espace non-bâti, le paysage, les abords de bâtiments, les friches industrielles, la qualité du cadre de vie en général.

Le rôle des inventaires

La nécessité de reconnaître la valeur des jardins historiques et de les protéger a été formulée en 1981 dans une charte internationale adoptée à Florence sous les auspices de l'ICOMOS. Son objectif était de compléter la fameuse charte de Venise (1964) qui se préoccupait essentiellement de la protection des monuments et des ensembles bâtis. Ce document contient une série de recommandations sur l'entretien, les modes d'inter-

ventions, l'utilisation et les mesures de protection des jardins historiques. Carmen Anón Feliú (Madrid) a souligné le rôle fondamental joué par cette charte comme base théorique de la conservation et de la restauration des jardins historiques.

L'inventaire des jardins est l'étape préliminaire indispensable à toute action. En Italie, alarmé par les graves altérations, parfois irréversibles, subies par une partie de ce patrimoine, le Ministère des

biens culturels et de l'environnement a nommé en 1983 un groupe d'experts qui a engagé un vaste inventaire à l'échelle du pays; celui-ci a révélé de très nombreux jardins d'une grande richesse, du plus modeste au plus célèbre. À la suite de ces travaux, 4000 jardins ont été inscrits sur la liste nationale des objets protégés (Annalisa Maniglio-Calagno, Gênes).

En Suisse, comme aucune entreprise de cette envergure n'avait été réalisée, la section suisse de l'ICOMOS a constitué un groupe de travail «Conservation des jardins», qui a développé une méthode et commencé un recensement des jardins historiques à l'échelon suisse, mené bénévolement canton par canton. Celui-ci devrait être achevé en 2001 (Guido Hager, Zurich).

Diverses conceptions

Le jardin est, par essence, sujet au dépérissement et donc inévitablement au renouvellement. Cette spécificité, a souli-

gné Carmen Anón, rend tout à fait acceptable, du point de vue philosophique, l'option d'une rénovation constante. Il faut admettre une évidence: aucun jardin ancien n'a pu parvenir jusqu'à nous dans son état originel. À l'instar des exemples anglais présentés par Thomas Wright (Hampshire), de nombreux jardins ont été conçus, au XVII^e ou au XVIII^e siècle, selon un plan géométrique «à la française»; ils ont été transformés, plus tard, en jardins paysagers, suivant en cela l'évolution de la société et la mode naturaliste; enfin, un mauvais entretien, voire dans certains cas l'abandon, ou encore d'inevitable transformations ont façonné leur aspect au gré des intérêts des propriétaires successifs. Cette réalité complexe, à laquelle tout professionnel se trouve confronté lors de la restauration de jardins historiques, appelle des réponses et des prises de position multiples et parfois divergentes. Ce colloque a été l'occasion d'en débattre. Chaque conférencier, en tant que praticien, s'est attaché à transmettre ses réflexions, les démarches à entreprendre et les choix à opérer lors d'interventions dans des sites historiques.

Lorsque des archives sont disponibles, plans, gravures, livres de comptes, et que des conditions particulières l'autorisent, une restitution du jardin tel qu'il avait été dessiné à un moment donné peut être entreprise, tout en ménageant certaines adaptations au mode actuel de gestion et en tirant profit des nouvelles connaissances horticoles (Thomas Wright). C'est ainsi que procède souvent, en Angleterre, le National Trust qui possède un nombre imposant de parcs et jardins et doit intégrer dans ses projets toutes sortes de contraintes liées à la fréquentation des visiteurs (10 millions par année).

Cependant, la restitution «à neuf» de l'état d'un jardin à un moment donné de son histoire, en éliminant les autres

Totalement reconstitués d'après d'anciens plans, les jardins de Hampton Court, en Angleterre.

Vollständig nach alten Plänen wiederhergestellt: die Gartenanlage von Hampton Court in England. (Bild Wright)



traces et témoignages de son évolution, présente le danger de faire disparaître une grande partie de la substance historique (Guido Hager). Le projet de restauration doit essayer de rétablir les éléments majeurs qui définissent la structure du jardin, tout en tenant compte de la transformation radicale de son environnement. Pour illustrer ce point de vue, Anna-Lisa Maniglio-Calcano a présenté des jardins de Gênes qui, suite à la croissance de la ville, ont été encadrés par les quartiers urbains et morcelés par des infrastructures routières. Au moyen d'analyses de terrain très fines et poussées, menées par l'Université, complétées par une lecture attentive de documents historiques, la structure essentielle du jardin: conception de parcours, composition de vues, cadrage de tableaux et de perspectives, a pu être retrouvée et servira de base au projet de restauration.

Intégrer les besoins actuels

L'histoire est une superposition de traces. Au cours du temps, les conditions économiques et sociales ont totalement changé. Pour ces raisons, Pascal Cribier (Paris), l'un des auteurs de la restauration du Jardin des Tuileries à Paris, défend une attitude critique et créatrice face au patrimoine historique: il est primordial que l'histoire d'aujourd'hui y trouve sa place. L'intervention contemporaine ne peut donc se limiter à la restitution d'un état à un moment donné, mais elle doit intégrer les goûts et les besoins actuels de la société. En ce qui concerne l'entretien par exemple, la conception d'un jardin doit impérativement s'adapter aux contraintes financières et sociales du XX^{ème} siècle. Au XVIII^{ème} siècle, un propriétaire disposait de 200 jardiniers pour entretenir un espace qui est confié aujourd'hui à quelques employés. Alors que la Charte de Florence recom-

mande le maintien et la recherche des espèces d'origine, Pascal Cribier apprécie au contraire l'utilisation des hybrides, grâce auxquels on peut répondre aux exigences contemporaines et obtenir des effets esthétiques.

Pour un même objet, deux types d'interventions différentes peuvent être pratiqués. Au château de Prangins (VD), futur siège de l'antenne romande du Musée National Suisse, le projet de restauration des aménagements extérieurs, présenté par Christophe Amsler (Lausanne), a combiné, d'une part, la création d'une circulation complètement nouvelle entre le parking destiné aux visiteurs et le château et, d'autre part, la restitution d'une des pièces remarquables du jardin: le potager. Une recherche historique très approfondie a été à la base de la démarche, et en l'absence de témoins archéologiques dans le potager, un travail de recherche a été mené à partir des traités et almanachs du XVIII^{ème} siècle, en collaboration avec la Station fédérale d'agriculture de Changins qui est responsable de la banque des collections génétiques.

Avant d'être planté, le jardin doit être pensé. Une bonne restauration est toujours une récréation. Si la connaissance historique à partir des archives est essentielle, la compréhension du site même du jardin – du terrain – constitue la base de tout projet. Dans un jardin historique, l'entretien, les aménagements floraux, les plantations d'arbres nouveaux, le renouvellement des sujets doivent être prévus dans le cadre d'un projet qui s'appuie sur les qualités culturelles et esthétiques du site, et qui connaît, comprend et respecte son histoire.

Les actes du colloque paraîtront prochainement dans la revue Patrimoine et Architecture, 1996, no 2, qui peut être commandé auprès des Editions Médecine & Hygiène, CP 456, 1211 Genève 4

Bellwald: que faire des étables, granges, etc.?

Des étudiants avec des idées

ti. Comme bien d'autres communes, Bellwald, en Haut-Valais, s'inquiète de ce qu'il va advenir de ses bâtiments d'exploitation agricole désaffectés. Elle n'a toutefois pas baissé les bras, mais au contraire recherché de l'aide à l'extérieur. Dans le cadre d'un projet-pilote, des étudiants de l'école d'ingénieurs de Berne lui ont soumis des propositions visant à réutiliser de manière judicieuse ces volumes.

A 1500 m d'altitude, sur un belvédère ensoleillé dominant la vallée de Conches, Bellwald est desservie depuis 40 ans par un téléphérique et depuis 35 ans par une route. Son essor touristique l'a dotée de 4000 lits d'hébergement alors que la population ne compte que quelque 400 habitants. Cette dernière n'habite pour ainsi dire plus au centre du village, ni dans les hameaux de Ried, Egga, Fürgangen et Bodmen, mais dans les nouvelles zones de construction.

Bellwald est confrontée à des problèmes d'une grande complexité: elle doit disposer d'infrastructures modernes, veiller au maintien de l'agriculture, promouvoir la qualité du tourisme et de la construction, protéger ses sites, éviter la dispersion des constructions et envisager la réaffectation des bâtiments d'exploitation agricole abandonnés situés dans la partie ancienne du village.

Face à cette situation délicate, Bellwald a fait appel au département d'architecture de l'école d'ingénieurs de Berne qui, pendant un an et demi, a travaillé sur l'élaboration d'un projet d'avenir pour ce village de montagne. Cette étude, chapeautée par Madame Beate Schnitter, architecte-conseil de la Ligue suisse du patrimoine national, tient compte de tous les paramètres historiques, paysagers, économiques et culturels importants

et a pu faire l'objet de séances d'information publiques. Il appartient désormais aux autorités et aux propriétaires de choisir parmi la profusion d'idées présentées celles qui répondront le mieux au souci de conserver le cachet du village ainsi que sa tradition agricole.

S'il est impossible de retracer ici toutes les propositions formulées, quelques-unes, notamment celles qui ont trait à la réaffectation des bâtiments d'exploitation agricole, méritent notre attention. Le projet de maintenir l'aspect extérieur des bâtiments par un simple «habillage» et de transformer leur intérieur poserait certes des problèmes d'aménagement et d'architecture (portes, fenêtres, toits), mais il permettrait de redonner une âme à ces constructions anciennes; de même, l'idée d'allier le moderne à l'ancien et d'imaginer l'adjonction d'affectations complémentaires à des activités en place dans ce tissu bâti permettrait la réalisation d'une conception globale d'hébergement avec de petites unités décentralisées pourvues du confort de base et dépendantes d'une infrastructure existante, d'un hôtel par exemple.

Ces idées apportent ainsi un souffle nouveau qui pourrait être bénéfique dans bien des endroits et pas seulement à Bellwald.